


COMPTE RENDU N° 17	 CTP Architecture 18 Ordre des Architectes LR° S01312	
Chantier : JAMMES	Date de la visite : 25-mai-18	17
P1 Maître d'ouvrage	Mme Mr JAMMES 121 Avenue de Lodève, 34070 Montpellier	IND.00
Opération : Rénovation Maison JAMMES 22 rue François Villeneuve, 3400 Montpellier		

	Maître d'ouvrage :	MAIL	TÉLÉPHONE	Présence	PROCHAINE CONVOCATION	Diffusion
	Représenté par,	Flora JAMMES flora.aiguesvives@gmail.com	06 09 74 42 32	Pre		e-mail
	ARCHITECTE :	L. CASCALES cascales@architectes.org	06 09 71 23 25	Pre		e-mail

LOT	INTERVENANT	ENTREPRISE	MAIL	TÉLÉPHONE	Présence		Diffusion
1	GROS ŒUVRE	OUBOUKHA FRÈRES	oa.constructions@yahoo.fr	06 86 04 02 22	Pre	C	oui
2	ÉTANCHÉITÉ	RAMDANI	ramdanisaid34@gmail.com	06 74 98 13 76	Exc	C	oui
3	PLATRERIE	OUBOUKHA FRÈRES	oa.constructions@yahoo.fr	06 86 04 02 22	Pre	C	oui
4	MENUISERIE	SONIMEN	contact@sonimen.fr	06 29 80 73 24		NC	oui
5	CLIMATISATION	CLIMAVIE	christian.derouet@climavie.fr	07 78 93 40 12	Esc	C	oui
6	PLOMBERIE	EPC	stephan.eniaibert@gmail.com	06 29 13 30 06	Pre	C	oui
7	ELECTRICITE	AB Électricité	abelectricite34@gmail.com	06 46 40 87 51	Pre	C	oui
8	REVÊTEMENTS	OUBOUKHA FRÈRES	oa.constructions@yahoo.fr	06 86 04 02 22	Pre	C	oui

Pre - Convoqué/Présent
Abs - Convoqué/Absent
Exc - Convoqué/ Excusé
NC - Non convoqué

RAPPEL : 150 € PÉNALITÉ D'ABSENCE REUNION CHANTIER - cf. art. 4.2 CCTP 00
L'absence d'observations écrites sur le texte des procès verbaux, dans un délai de 10 jours, sera considérée comme acceptation

CONVOCATION

DATE de la PROCHAINE REUNION DE CHANTIER

Vendredi 01 Juin 2018 - 12:30

Maîtrise d'ouvrage :

>>> Choix du portail extérieur : Modèle SANTOS de Brico dépôt

L'entreprise OUBOUKHA interviendra chez les voisin pour la mise en œuvre des drains la semaine n° 27/2018 du 02 au 06 juillet 2018

COMPTE RENDU N° 17

1	GROS ŒUVRE	OUBOUKHA FRÈRES	oa.constructions@yahoo.fr	06 86 04 02 22	Pre
1.01	PLANNING Semaine n°22/2018 du 28/05 au 01/06 :				
1.02	La marche d'appui du pas de porte d'entrée doit-être déposée délicatement (en libérant les tableau) et sera re-scellée à l'altimétrie du sol fini.				
1.03	La chape sur polyane du Salon-Cuisine sera coulée sans isolation et chargé à 350 kg/T ciment				
1.04	La question du décaissement des terres entre les semelles béton du jardin sera débattu prochainement				

1,05			
1,06	> Proposition de choix bardage pour façades mitoyennes		
1,07	> Fourniture et pose des coffres EAU		
1,08		> Pose du drain en attente sur fond voisin (Cf. image 106)	
1,09			
1,10		Nous demandons le chiffrage pour les travaux suivants :	
1,11		> Plus-value éventuelle pour bardage sur mitoyen (Cf. / CR7)	
1,12		> Pose parquet collé RDC	
1,13	RAPPEL :	> Revêtement escalier en résine blanche, PRODUIT :	
1,14		Dekoral - Société Kemper System - (DTA 12/12-1625_21) ou équivalent	
1,15	RAPPEL : Tout avenant au marché de travaux devra faire l'objet d'une approbation préalable par le client pour être prise en compte. -		
1,16	CONVOCACTION réunion de chantier du 01 Mai 2018	Comptabilité d'absence aux réunions de chantier *	0
	M.OUBOUKHA		

3	PLATRIERIE		Pre
3,01	PLANNING Semaine n°21/2018 du 21/05 au 25/05 :		
3,02	Afin de finaliser la plâtrerie de l'étage avant la fin du mois, Nous demandons à l'ensemble des lots techniques d'installer ses gaines, réseaux & câblages en attente de raccordement des équipements		
3,03	Comme convenu, le palier de l'étage sera élargi en respectant le "coup-de-tête" de la trémie escalier et la réduction de la cloison pour rentrer dans la chambre côté rue.		
3,04	Demande de construction d'un cadre niche pour la cuisine comme vu sur chantier		
3,05			
3,06	(Cf. image 102)		
	M.OUBOUKHA		

2	ÉTANCHÉITÉ	RAMDANI	06 74 98 13 76	Exc
2,01	RAPPEL CR16 >>> En attente d'essai d'étanchéité			
2,02	Afin d'effectuer une pré-réception d'ouvrage, nous demandons à l'entreprise d'obturer les évacuations et de mettre en eau la terrasse (partiellement) pour vérifier l'étanchéité.			
2,03	La commande des couvertines et autres, en alu laqué (RAL identique menuiseries), demande un relevé précis des acrotères, linteau et autres cadres. - A FAIRE en présence de l'architecte -			
2,04				
2,05				
2,06	CONVOCACTION réunion de chantier du 01 Mai 2018		Comptabilité d'absence aux réunions de chantier *	0
	M. RAMDANI			

4	MENUISERIE	SONIMEN	contact@sonimen.fr	06 86 04 02 22	0
4.01	Complément de réserves sur les menuiseries R4 et R5 de pré-réception effectuées le 18/05/2018 (PJ)				
4.02	Une solution pour l'isolation des volets roulant doit-être apporter par l'entreprise SONIMEN				
4.03	Réserves :				
4.04	Cf. Photo 166 - Défaut de tapée de châssis vis-à-vis à un appui demandé à 200 mm (Menuiseries R4 & R5)				
4.05	Cf. Photo 167 - Défaut de largeur tapée (200 mm) et débord du VR - (Menuiseries R3, R4 & R5)				
4.06	Cf. Photo 168 - Défaut de d'étanchéité des VR (Menuiseries R4, R5 & R3)				
4.07	Cf. Photo 169 - Défaut d'appui du châssis fixe (R3)				
4.08	Cf. Photo 170 - Défaut de d'étanchéité - Retour du pare-pluie avant la pose en tunnel (Menuiseries R7 & R6)				
4.09	CONVOCATIION réunion de chantier du 01 Mai 2018			<i>Comptabilité d'absence aux réunions de chantier *</i>	10

5	CLIMATISATION	CLIMAVIE	christian.derouet@climavie.fr	07 78 93 40 12	Esc
5.01	<i>IDEM Plomb. & Elec.</i>				
5.02	L'entreprise CLIMAVIE doit repositionner les gaines en étroite collaboration avec le plaquiste afin de minimiser l'encombrement du gainable à l'étage.				
5.03	Malgré le rappel au CR16 à l'entreprise n'a pas protégé l'étanchéité et est partie sans nettoyer le toit terrasse (image 171) - Une pénalité de 50 € HT sera appliquée.				
5.04	Au prochain manquement, une pénalité de 150 € sera appliquée.				
5.05					
5.06	CONVOCATIION réunion de chantier du 01 Mai 2018			<i>Comptabilité d'absence aux réunions de chantier *</i>	0
M. DEROUET					

6	PLOMBERIE	EPC - Mr ENJALBERT		06 29 13 30 06	Pre
6.01	<i>En attente d'avancement général</i>				
6.02	INTERVENTION PRÉVUE semaine n°23				
6.03					
6.04					
6.05					
6.06	CONVOCATIION réunion de chantier du 25 mai 2018				
6.07					<i>Comptabilité d'absence aux réunions de chantier *</i>
M. ENJALBERT					

7	AB - ELECTRICITE	A. BAUDRAN		06 46 40 87 51	Pre
7.01	Modification de l'interrupteur SA pour le chambre R1 côté rue				
7.02	L'entreprise BAUDRAN doit se conformer aux demande de réservation du cuisiniste (4 plans en PJ)				
7.03	INTERVENTION PRÉVUE semaine n°23				
7.04					
7.03					
7.04	CONVOCATIION réunion de chantier du 01 Mai 2018			<i>Comptabilité d'absence aux réunions de chantier *</i>	0
M.BAUDRAN					

<https://goo.gl/photos/FQfds9r4CUJSHuzp6>

▼ 166 - Défaut de tapée de châssis vis-à-vis à un appui demandé à 200 mm (Menuiseries R4 & R5)



Défaut de largeur tapée (200 mm) et débord du VR - 167 ▲

▼ 168 - Défaut de d'étanchéité des VR (Menuiseries R4, R5 & R3)



Défaut d'appui du châssis fixe (R3)- 169 ▲

▼ 170 - Défaut de d'étanchéité - Retour du pare-pluie avant la pose en tunnel (Menuiseries R7 & R6)

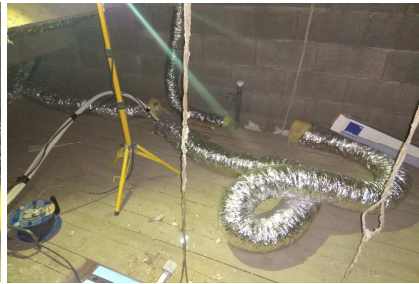


▼ 171 - Absence de protection et de ménage sur l'étanchéité - 50 € de pénalité pour l'entreprise Climavie



Obturation provisoire de l'édicule - 172 ▲

▼ 173 - Gains clim en attente de raccordement - 174 ▼ 175 - Quelle différence entre gains Ø 160 & 200



▼ 176 - Élargissement du palier

Réduction de la cloison - 177 ▼



▼ 178 - R1 / Chambre jardin - Gaine Ø 200 mm

Cloison placard en attente - 179 ▼



▼ 180 - R1 / Bureau jardin - Gaine Ø 160 mm



R1 / Chambre rue - Gaine Ø 160 mm - 181 ▼



▼ 182 - RDC / HEA 100 mm et encloisonnement volet d'escalier



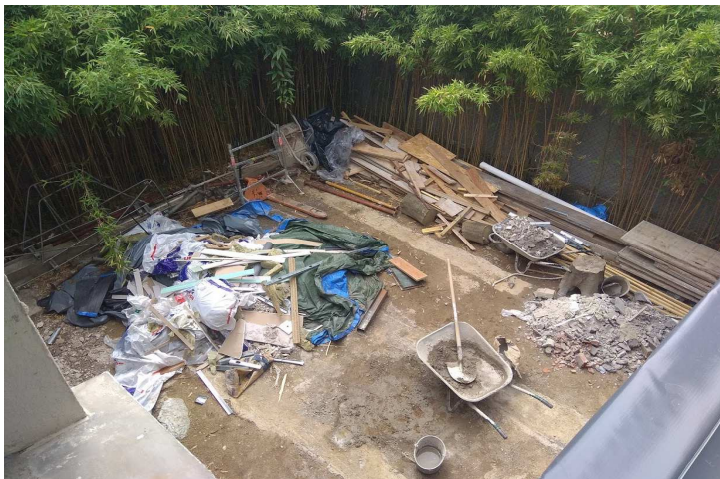
Faux plafond Séjour (BA13) - 183 ▲

▼ 184 - RDC / Gaines électriques en attente de raccordement sur TGBT



RDC / Cuisine -Création d'une niche en attente de la retombée - 185 ▲

▼ 186 - Demande d'évacuation des encombrants jardin



Pose du coffret électrique en façade clôture - 187 ▲